

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : marlessard-csslaval-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/803dbbc8b283c4ff16e3ff6e>

Date d'obtention : 2025-01-16 17:24:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que les situations de sextage peuvent être beaucoup plus complexes que ce que je pensais. Le fait que de la pornographie juvénile soit impliquée, on ne peut vraiment pas traiter la situation comme un cas d'intimidation plus typique.

Je retiens aussi que le protocole d'intervention est très bien détaillé avec des consignes claires à suivre pour chaque étape du processus d'investigation de la situation de sextage.

J'aime particulièrement le guide d'exploration de l'incident, qui présente vraiment des questions claires et précises qui nous permettent de bien évaluer la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être plus attentive au premier signe de sextage. Je pense que je vais aussi me forcer à adopter une position plus neutre et collecter les informations sur la situation sans émettre de jugement envers le/la jeune.

Je vais aussi me tenir mieux informé des différentes lois autour de la pornographie juvénile et suivre surtout leurs modifications et les changements au niveau des lois.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Auprès des victimes, je vais faire attention à ce que la personne ne se sente pas encore plus victimisée. Je vais prioriser l'empathie lors de mes interventions par ce que, même si le guide d'exploration de l'incident pose des questions neutre et précise, cela peut quand même donner l'impression d'être dans un interrogatoire de police. Il va être important d'être extrêmement bienveillante lors de mes interventions, puisqu'on veut que le/la jeune réponde le mieux aux questions possibles et soit le/la plus collaborant.e possible.